

Longueur parcours
► 1^{ère} catégorie : 5,1 Km



Domaine privé / Non réciprocaire

**AAPPMA «La Protectrice»
de LA BOUTEILLE**
Actualisation : Saison 2025

Légende cartographie

-  Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Linéaire réservé (pêche interdite)
-  Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche



500 m

Secteur autorisé
tous les jours

Secteur autorisé
tous les jours

Dépositaire
■ Contacter M. FERON
Tél.: 03.23.98.31.44

«LES ETOTS»
(LA BOUTEILLE)

«LA CLOPERIE»
(LA BOUTEILLE)

«FOIGNY»
(LA BOUTEILLE)

«LA HOURBE»
(LA BOUTEILLE)

Le Ten

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

Veuillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA